

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Sarda-Vergès
- **Prénom**
Claire
- **Raison sociale**
Centre d'information Europe Direct Pyrénées (ADRET)

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
« 30 ans après la communication de la Commission européenne sur l'avenir du monde rural, où en est-on ? Quel avenir pour les 30 ans à venir ? »
- **Description de l'activité**
Dans le cadre du Joli Mois de l'Europe » l'ADRET, Centre Europe Direct Pyrénées et le Pays Pyrénées Méditerranée se sont associés pour l'organisation d'une semaine de manifestations conviviales (rencontres, dégustations, visites, témoignages, débats) pour mettre à l'honneur les projets financés par les fonds Européens sur le territoire. A l'issue de 4 journées de visites sur le terrain, une consultation citoyenne sur l'avenir du monde rural en Europe a été organisée.

Animée par Paul-Éric LAURES, journaliste, la consultation s'est articulée autour de 2 temps d'échanges :
 - 1) 30 ans après le texte fondateur de la politique de développement rural de l'Europe porté par Jacques DELORS en 1988, quelle a été l'évolution de la politique européenne en la matière jusqu'à nos jours ? qu'a-t-elle permis de réaliser sur les territoires ruraux ?
 - 2) Au moment où la Commission européenne finalise ses orientations pour la période 2021-2027, quel avenir pour le développement rural, au regard des nouveaux défis que l'Europe doit relever ?
- **Date et heure**
Vendredi 1er juin de 14h à 16h30

- **Lieu**
Céret (Pyrénées-Orientales)

- **Nombre de participants**
41

- **Catégories de publics présents**
Citoyens
Élus locaux
Acteurs ruraux (associations, socio-professionnels)
Techniciens des collectivités territoriales et des territoires de projets
Agriculteurs

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Éric ANDRIEU, député européen
Guillaume CROS, Membre du Comité européen des Régions et Vice-Président de la Région Occitanie
Laurianne JOSENDE, sénatrice remplaçant de François CALVET
Jean SOL, Sénateur des Pyrénées-Orientales
Robert Garrabé, Vice-Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales représentant Mme Hermeline MALHERBE, présidente
Pierre AYLAGAS, Président de la Communauté de communes Albères-Côte vermeille-Illibéris
Patrick BELLEGARDE représentant René OLIVE, Président de la Communauté de communes des Aspres
René BANTOURE, Président de la Communauté de communes du Haut-Vallespir
Alain TORRENT, Président de la Communauté de communes du Vallespir,
Antoine ANDRE, Président du Pays Pyrénées Méditerranée
Claire SARDA VERGES, Directrice ADRET - Centre d'information Europe Direct Pyrénées

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Importance des aides de l'Union européenne pour les territoires ruraux et pour l'agriculture
Importance des démarches de développement rural type Leader ou approches territoriales intégrés (FEDER)
Points positifs et négatifs dans la mise en œuvre des programmes européens
Perspectives post 2020

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Développement rural

Points positifs :

Reconnaissance de l'importance des aides (politique régionale y compris coopération transfrontalière, FEADER et FEAMP) pour des territoires ruraux (illustration par de nombreux exemples de toute taille et sur tous les secteurs d'activités) et valeur ajoutée des programmes mis en oeuvre de manière ascendante pour une meilleure implication des acteurs locaux et une meilleure visibilité pour les citoyens.

Leader permet d'accompagner des petits projets y compris pour des TPE.

Importance de l'ingénierie sur les territoires ruraux pour accompagner les porteurs de projets.

Points négatifs et/ou inquiétudes :

Sur la période 2014-2020, fortes difficultés de mise en oeuvre du FEADER, délais de paiement trop longs, complexité des procédures. Difficultés d'accès à certains programmes sectoriels (LIFE, Horizon2020...) qui pourraient être complémentaires jugés trop élitistes et ne laissant pas la place à des projets de petite ou moyenne taille. Manque de dispositifs et/ou de moyens pour le maintien de services de qualité en milieu rural, enclavement numérique persistant (zones blanches).

Forte baisse annoncée du 2e pilier de la PAC et diminution du budget de la politique régionale (et notamment du volet transfrontalier de la coopération territoriale européenne). Place marginalisée des territoires ruraux dans la politique régionale (ciblage urbain prépondérant).

Agriculture

Points positifs:

Reconnaissance de l'importance des aides pour le maintien et le développement de l'agriculture (élevage, viticulture)

Points négatifs et/ou inquiétudes:

Diminution aides agriculture biologique, révision des zones défavorisées, lourdeur des procédures et délais.

Spécificités agriculture de montagne et méditerranéenne insuffisamment prises en compte (rôle dans prévention risque incendie par exemple).

Incompréhension sur certains contrôles (éligibilité des surfaces pastorales).

Moyens insuffisants contre la prédation.

Distorsion de concurrence entre pays européens (harmonisation sociale et fiscale très attendue) et craintes pour l'élevage par rapport aux accords internationaux (Mercosur).

Forte baisse annoncée du 2e pilier de la PAC.

- **Pistes de proposition formulées**

Pour tous les porteurs de projets et programmes:

Simplifier et fluidifier les procédures, réduire les délais d'instruction et de paiement.

Effort de transparence sur les aides mobilisables à poursuivre.

Accroître la visibilité de l'action de l'UE sur les territoires pour sensibiliser les citoyens.

Développement rural

Nécessité de relever le budget 2021-2027 du FEADER pour maintenir des dispositifs pour les activités rurales non agricoles.

Hors urbain dans politique régionale, mettre un minimum en % sur enveloppe FEDER et FSE+ pour démarches territoriales ascendantes (ITI ou DLAL).

Dans ensemble des programmes (FESI et programmes sectoriels) prévoir une place pour projets de petite taille et procédures adaptées.

Poursuivre le désenclavement numérique pour les zones rurales.

Revaloriser le volet transfrontalier de l'objectif Coopération territoriale européenne.

Agriculture

Inclure dans le règlement européen certaines définitions de critères d'éligibilité sans laisser cette possibilité aux États membres sous peine de distorsion de concurrence.

Accélérer la convergence sociale et fiscale au sein de l'UE.

Accroître le rythme de la convergence infra-nationale. Conserver des paiements couplés pour certaines filières.

Reconnaître dans les mesures agro-environnementales et climatiques les pratiques liées à la prévention du risque incendie.

Prévoir des enveloppes suffisantes pour la conversion et le maintien en agriculture biologique (fortes demandes).

Augmentation des aides et dispositifs pour les marques de qualité et les circuits courts (forte demande des agriculteurs et des consommateurs).

Conserver les avancées du règlement Omnibus sur l'éligibilité des surfaces.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Rencontre citoyenne très appréciée par les intervenants et les participants... qui en redemandent!

Manque de relais de la presse régionale (pour la rencontre mais aussi sur l'action de l'Europe en générale).

Reconnaissance du fait que l'on ne parle que d'Europe pour parler des difficultés sans valoriser les apports des politiques et programmes européens.

Importance de la co-construction des futurs programmes associant les différents niveaux territoriaux et les différents acteurs.

Le sentiment que les territoires ruraux sont délaissés des politiques publiques (y compris européennes) est important. Important de rapprocher l'Europe des citoyens et les citoyens de l'Europe.